



Finales Jeunes par équipes - VAR (Interclubs)

Saison 2019 – 2020

Responsable de la compétition

Louis BELLINI

louisbellini@orange.fr

RÈGLEMENT

(Poussins, Poussines, Benjamins, Benjamines, Minimes F et G, Cadets, Cadettes, Juniors F et G)

La mixité est autorisée dans toutes les catégories.

Le dimanche 09 février 2020 :

Au Complexe sportif – Avenue Pierre et Marie Curie. CAVALAIRE

ARTICLE 1 : Introduction

Les Finales Jeunes par Equipes sont réservées aux licenciés traditionnels de la FFTT.

Les classements pris en compte sont les derniers classements officiels diffusés par la FFTT.

Les Règlements Fédéraux sont appliqués. La présentation de la licence est obligatoire.

Les balles "**plastique**" ne seront pas fournies par l'organisation.

Dans toutes les catégories, les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches.

Les joueurs ne jouant pas seront tenus d'arbitrer les parties fixées par le Juge-Arbitre.

ARTICLE 2 : Catégories d'âge

Les Finales Jeunes par Equipes Var sont organisées dans les catégories suivantes :

-poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors garçons et filles (10 tableaux).

Il n'y a pas de qualification pour l'échelon supérieur (Régional).

Chaque équipe sera composée de deux joueurs ou joueuses, un(e) joueur(se) supplémentaire peut être inscrit et participer uniquement au double. L'ordre des joueurs(ses) peut varier d'une rencontre à l'autre.

La mixité est autorisée dans toutes les catégories, mais une équipe composée uniquement de féminines devra obligatoirement jouer dans les tableaux féminins (les équipes mixtes évolueront dans les tableaux masculins).

Les équipes ne peuvent comporter qu'un seul muté et qu'un seul étranger.

Le sur-classement et le double sur-classement sont autorisés, mais il doit y avoir au minimum 1 joueur(se) de la catégorie représentée.

Il n'y a pas de limitation de nombre d'équipes engagées dans toutes les catégories.

ARTICLE 3 : Formule de Compétition dans toutes les Catégories

La formule de la compétition sera sous forme « Coupe Corbillon » (AX, BY, Double, AY, BX).

ARTICLE 4 : Inscription

L'équipe inscrite sur le bulletin d'inscription est définitive. Inscriptions auprès de louisbellini@orange.fr

Aucun joueur non inscrit ne pourra participer et aucun bulletin d'engagement incomplet ou hors délais ne sera accepté (date limite d'inscription jeudi 6 février à 23h). Participation de 20 € par équipe.

Attention à l'obligation de participation pour certains clubs (CF règlements fédéraux).

ARTICLE 5 : Echelons

-L'échelon départemental, sous forme d'Interclubs ou de Finales de Championnat Jeunes Par Equipes.

-Il n'y a pas de qualification pour l'échelon Régional.

-Il n'y a pas d'échelon National.

ARTICLE 6 : Tableau Incomplet

S'il y a un nombre d'équipes engagées inférieur à 8, le Juge-Arbitre adaptera la formule pour que les participants(es) puissent jouer un minimum de parties.

ARTICLE 7 : Fin de la Rencontre

Dans la catégorie Poussins, toutes les parties sont jouées.

Dans les autres catégories, les rencontres se déroulent au score acquis. Dans le cas d'un tableau incomplet, le Juge-Arbitre pourra décider de faire jouer toutes les parties.

Challenge Patrick PRIBAT :

Ce challenge récompense le Club ayant les meilleurs résultats dans toutes les catégories.

Une seule équipe par catégorie étant prise en compte.

Un décompte particulier est mis en place concernant les féminines.

Un bonus de 5 points (au lieu de 1) sera attribué à chaque équipe 1 de féminines inscrites (Benjamines et Minimes)

Un bonus de 5 points (au lieu de 1) sera attribué à chaque équipe 1 (Cadets et Juniors) qui sera composée d'au moins 1 féminine.

Ce point de règlement a été créé pour inciter les clubs d'engager des filles dans cette compétition.

Barème pour l'attribution du Challenge :

<i>Places</i>	Garçons	Equipe Mixte	Filles
	<i>points</i>	<i>points</i>	<i>points</i>
inscription Équipe. 1	1	5	5
13;16	2	2	2
9;12	4	4	4
5;8	8	8	8
4°	10	10	10
3°	20	20	20
finaliste	30	30	30
vainqueur	50	50	50